



Élections professionnelles 2026

Rejoignez les listes de l'UNSA Territoriaux !

Vous souhaitez :

- ▶ Représenter vos collègues ?
- ▶ Agir pour améliorer les conditions de travail ?
- ▶ Défendre vos droits au sein de votre collectivité ?

Engagez-vous à nos côtés pour les élections de décembre !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Contactez-nous dès aujourd'hui !



Découvrez l'UNSA Territoriaux



C'EST QUOI L'UNSA ?

L'Union nationale des syndicats autonomes, créée en 1993, est la 4^{ème} force syndicale française en nombre d'adhérents :

- ▶ 22 fédérations et plus de 1000 syndicats regroupant tous les secteurs d'activité du privé comme du public.
- ▶ Une présence interprofessionnelle sur l'ensemble du territoire.
- ▶ Des représentants au CSFPT et au CNFPT.
- ▶ 360 syndicats UNSA Territoriaux répartis sur l'ensemble du territoire



Notre originalité : l'autonomie

C'est vous, à travers vos syndicats locaux qui :

- ▶ établissez librement vos revendications et décidez des actions à mener
- ▶ initiez un syndicalisme de terrain, en prise directe avec les agents



Notre engagement : être utile et efficace

Nos priorités : vous informer, vous accompagner et vous défendre.



Notre méthode : agir pour obtenir

Notre ADN : dialoguer, proposer, agir, revendiquer, négocier.

NOUS CONNAÎTRE

- <https://www.unsa-territoriaux.org>
- [unsaterritoriaux](https://www.facebook.com/unsaterritoriaux)
- [FedUNSAter](https://twitter.com/FedUNSAter)
- [unsaterritoriaux](https://www.instagram.com/unsaterritoriaux)

Pour contacter l'UNSA dans ta collectivité

UD62 UNSA TERRITORIAUX
Tél.: 06 18 76 32 96
Courriel: ud-62@unsa-territoriaux.org



TITULAIRES, CONTRACTUELS, DEFENDEZ VOS DROITS



Agissez là où ça compte

Représentez vos collègues et défendez leurs droits et l'équité.



Soyez acteur

Apportez-leur un soutien concret dans les situations sensibles.



Vivez une expérience enrichissante

Renforcez vos compétences et découvrez le fonctionnement institutionnel.

CANDIDATEZ À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP) OU A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE* (CCP) EN REJOIGNANT LES LISTES UNSA

La CCP une commission de défense des contractuels par des contractuels pour des décisions plus justes.

*Les missions de la CCP

La Commission Consultative Paritaire donne son avis sur certaines situations individuelles concernant les agents contractuels.

- ▶ Refus de temps partiel, de congés ou de télétravail,
- ▶ Révision des évaluations professionnelles,
- ▶ Procédures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Les membres de la CCP font entendre leur analyse et leur sens de l'équité sur chaque dossier.

**Intéressé ?
Contactez-nous dès aujourd'hui !**





JE MONTE UNE LISTE UNSA DANS **MA COLLECTIVITÉ**

Monter une liste UNSA, c'est l'occasion de :

- Participer directement au dialogue social avec l'employeur dans ma collectivité.
- Agir et proposer pour améliorer la rémunération des agents, la qualité de vie et les conditions de travail.
- Veiller à l'évolution des carrières des agents : en CAP pour les fonctionnaires et en CCP pour les contractuels.
- Intervenir pour la défense et le soutien des agents.

Rejoindre l'UNSA, c'est :

- Participer à un syndicalisme réformiste, attaché aux libertés.
- Réunir des personnes respectueuses des principes d'indépendance syndicale, de laïcité de la République, de la démocratie et de la justice sociale.

VOUS ÊTES MOTIVÉ-ES ? REJOIGNEZ-NOUS !

POUR NOUS CONTACTER :

Union Départementale UNSA Territoriaux du Pas-de-Calais
Maison des Sociétés -16, rue Aristide Briand - 62000 ARRAS
Tél.: 06 18 76 32 96
Courriel: ud-62@unsa-territoriaux.org

NOUS SUIVRE :

 <https://ud62.unsa-territoriaux.org/>